

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DES MASKOUTAINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 6 octobre à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Marie-Josée Deaudelin et Martine Bachand.

Messieurs les conseillers Kevin Baillargeon, Michael Bazinet et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présent Monsieur Sylvain Laplante, directeur général.

Est absent monsieur le conseiller Claude Vadnais.

ORDRE DU JOUR

1. PRÉAMBULE

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er septembre 2026
- 1.4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2026

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1. Adoption des comptes payés
- 3.2. Adoption des comptes à payer
- 3.3. Adoption du règlement no 412-26 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses
- 3.4. Offre de service - Chuck & Co
- 3.5. Demande d'aide financière au programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH) - Raccordement de deux nouveaux puits de prélèvement d'eau Lapalme et LB/PE-1-12 à l'usine de traitement d'eau potable existante
- 3.6. Offre de service TCJ
- 3.7. Remplacement de deux postes informatiques
- 3.8. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 500 000 \$ qui sera réalisé le 20 octobre 2026
- 3.9. Adoption du budget de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains pour l'exercice financier 2027
- 3.10. Remerciement - Chantal Soucy
- 3.11. Remerciement - Simon-Pierre Savard-Tremblay
- 3.12. Entérinement de l'embauche d'une adjointe administrative - Poste temporaire
- 3.13. Autorisation d'achat du plan 3D réalisé par NALU
- 3.14. Appui au projet de la Maison des Jeunes de Saint-Jude

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1. Tarification du service de sauvetage spécialisé - 2027
- 4.2. Renouvellement - Association de pompiers auxiliaires de la Montérégie (APAM)
- 4.3. Signature de l'entente mutuelle des services d'incendie avec la municipalité d'Acton Vale
- 4.4. Achat d'adaptateurs cylindres air et coussins de levage pour le service de sécurité incendie
- 4.5. Formation RIC2 - Sauvetage rapide NFPA
- 4.6. Achat de clés d'ascenseur pour le service de sécurité incendie

- 4.7. Achat d'un outil de déverrouillage K-Tool pour le service de sécurité incendie
- 5. TRANSPORT ROUTIER
 - 5.1. Résiliation du contrat de fauchage des routes du MTQ
 - 5.2. Achat d'abrasif
 - 5.3. Achat de sel pur pour la période hivernale 2026-2027
- 6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 6.1. Achat de produits chimiques - Traitement de l'eau potable
- 7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 7.1. Avis de Motion et dépôt de projet du règlement no 409-26 modifiant le Règlement de zonage no 370-23
 - 7.2. Avis de motion et dépôt de projet du règlement 410-26 modifiant le Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble no 365-23
 - 7.3. DDM2026-01-09 — 64 Chemin Penelle - Lot 1 345 759
- 8. LOISIRS ET CULTURE
 - 8.1. Autorisation de dépenses pour la fête d'hiver 2027
 - 8.2. Autorisation de dépense pour Halloween 2026
 - 8.3. Entérinement de la dépense pour le Brunch des aînés 2026
 - 8.4. Achat d'une table pour le 50ième anniversaire de la FADOQ qui aura lieu à Sainte-Hélène-de-Bagot
- 9. DIVERS
- 10. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR
- 11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. CORRESPONDANCES
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. PRÉAMBULE

1.1. Ouverture de la séance

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2026-10-270

Il est proposé par Monsieur Kevin Baillargeon, appuyé par Monsieur Michael Bazinet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis en retirant les points 4.5 et 6.1

1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er septembre 2026

2026-10-271

Il est proposé par Madame Martine Bachand, appuyé par Madame Marie-Josée Deaudelin et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er septembre 2026 soit adopté tel que soumis.

1.4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2026

2026-10-272

Il est proposé par Monsieur Serge Desjardins, appuyé par Monsieur Michael Bazinet et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2026 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1. Adoption des comptes payés

2026-10-275

Il est proposé par Madame Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Monsieur Kevin Baillargeon et résolu d'adopter la liste des comptes payés du mois de septembre 2026 totalisant la somme de 1 061 265,94\$, en plus des salaires versés au montant de 70 837,08\$ et d'en ratifier le paiement.

FACTURES PAYÉES

Agence du revenu canada- tx réduit	DAS fed taux réduit juin 2026	6 157,22 \$
Agence du revenu du canada-tx rég	DAS fed taux reg juin 2026	1 320,27 \$
Association camionnage Québec	Ronde de sécurité - caserne	110,67 \$
Baillargeon Kevin	Comité cpf - 26 aout 2026	40,00 \$
Cégep de Saint-Laurent	Form filtration Audrey Lapierre	3 437,75 \$
Chuck & Co	Service d'archivage - autre	2 040,81 \$
Connelly carole	Remb location salle 30-08	175,00 \$
Corbeil Audrey	Comité cpf - 26 aout 2026	40,00 \$
Coté Chantal	Comité cpf - 26 aout 2026	40,00 \$
Deaudelin Marie-Josée	Comité cpf - 26 aout 2026	40,00 \$
Desjardins sécurité financière-rrs	Cotisation rrs aout 2026	6 881,12 \$
Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation aout 2026	18,00 \$
Frappier Josyanne	Comité cpf - 26 aout 2026	40,00 \$
Hydro Québec	162 rue Gabriel - caserne	344,06 \$
Hydro Québec	105 rue Lacroix - voirie	2 509,67 \$
Hydro Québec	110 tsse bagot - voirie	2 322,94 \$
Hydro Québec	11 rue Lemonde - voirie	618,14 \$
Hydro Québec	21 place Mauriac - biblio	915,11 \$
Hydro Québec	150 rue Morin - voirie	868,82 \$
Hydro Québec	214 rte quintal - voirie	170,05 \$
Hydro Québec	151 rue Gabriel - bureau	975,46 \$
Hydro Québec	151 rue Gabriel - public	508,93 \$
Ministre du revenu du Québec	DAS provincial juin 2026	22 509,17 \$
Nalu éducation	Plan parc enfant 0-5 ans	3 150,32 \$
Petro canada	Essence Ford 150	100,00 \$
Petro canada	Essence Ford 150	101,00 \$
Petro canada	Essence bidon usine filtration	69,48 \$
Petro canada	Essence cube	146,35 \$
Petro canada	Essence Ford 150	215,05 \$
Petro canada	Essence carburant 08-2026	(9,20 \$)
Petro canada	Essence unité #725-caserne	100,10 \$
Petro canada	Essence cube	112,47 \$
Promutuel bagot	Mémoire d'ajust-bâtiment	1 959,19 \$
Promutuel bagot	Achat 1840 rg st-Édouard	1 000 000 \$
Service Daniel touchette (les)	Entretien ménager 04 au 28-08	1 175,00 \$
Sogetel	Télécommunications sept 2026	2 002,99 \$
Visa Desjardins	Frais annuel visa	60,00 \$
		1 061 265,94 \$

3.2. Adoption des comptes à payer

2026-10-276

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

En conséquence, il est proposé par Madame Martine Bachand, appuyé par Monsieur Serge Desjardins et résolu d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 512 711,78\$ et d'autoriser le paiement à même le fonds général d'administration.

Acam transport	Citerne D'eau 24 Aout 2026	619,86 \$
Acam transport	Citerne D'eau 25 Aout 2026	619,86 \$

Acam transport	Citerne D'eau 26 Aout 2026	619,86 \$
ADN communication	Plateforme Web-Licence Mens.	51,68 \$
Agiska cooperative	Filtre Perf. Pleat - Voirie	50,20 \$
André paris inc.	Fauchage Terrain Vacant Extra	321,93 \$
Apur inc.	Serv En Émission De Permis-08	2 973,94 \$
Arsenal (I')	Rép. Unité #225-Incendie	2 094,70 \$
Batteries expert st-hya/maska enr.	Batterie Agm 12v Scelée-T2	103,37 \$
Benoit Sébastien	Comité Ccu - 10 Septembre 2026	40,00 \$
Bisson service	Installation Pompe Puit #5	630,51 \$
Buropro citation	Copie De Bur-Juil Et Aout 2026	48,72 \$
Buropro citation	Cartouches D'encre - Biblio	88,56 \$
Buropro citation	Fournitures De Bureau	77,21 \$
Buropro citation	Achat Livres Septembre 2026	286,15 \$
Buropro citation	Fournitures De Bureau	62,10 \$
Buropro citation	Copie De Bur-Aout Et Sept 2026	116,09 \$
Centre de rénovation A.L (2023) inc.	Clés Nouveau Batiment	24,14 \$
Centre de services sco des chênes	Form. S.Cantin+C.Vallée+Vers 3	1 254,00 \$
Chemtrade Chemicals canada	Ferric Sulfate 60% Bulk	2 819,19 \$
Chuck & Co	Service D'archivage - Autre	3 923,53 \$
Chuck & Co	Service D'archivage - Autre	747,34 \$
Controle p.m. inc	Main D'oeuvre Technicien	117,65 \$
Controle p.m. inc	Panneau De Controle Puit #05	9 385,41 \$
Dauphinais Nathalie, notaire	Achat Du 1840 Rang St-Édouard	4 187,52 \$
Achat	Achat Gateaux-Comité Des Aînés	49,98 \$
Achat	Cartouche Filtre - Caserne	20,51 \$
Achat	Caisses D'eau - Caserne	19,38 \$
Achat	Achat Batteries Caserne	25,74 \$
Achat	Ins Colloque Stc-2026-Jfdemers	36,75 \$
Desautels Patrick	Comité Ccu - 10 Septembre 2026	40,00 \$
Desjardins sécu financière- ass coll	Cotisation Ass Coll. Sept 2026	6 027,03 \$
Desjardins Serge	Comité Ccu - 10 Septembre 2026	40,00 \$
Emco corporation	Fournitures De Plomberie	276,47 \$
Entreprise électrique m.j.l. inc.	Travaux Électriques Puit #5	2 183,30 \$
Entreprise électrique m.j.l. inc.	Travaux Électriques Puit #5	3 090,75 \$
Entreprise électrique m.j.l. inc.	Fournitures Puit #5	663,69 \$
Entreprise électrique m.j.l. inc.	Travaux Électriques Puit #5	3 027,44 \$
Entreprise électrique m.j.l. inc.	Travaux Électriques Puit #5	874,82 \$
Entreprise électrique m.j.l. inc.	Travaux Électriques Puit #5	1 316,38 \$
Eurofins environex	Analyse Eau Potable Aout 2026	860,01 \$
Eurofins environex	Analyse Eau Usée - Aout 2026	846,85 \$
Eurofins environex	Analyse Eau Brute - Aout 2026	71,74 \$
Eurofins environex	Analyse Eau Usée - 18-08-2026	280,94 \$
Excavation m. leclerc	Tr. De Réfection-7e Ponceau	11 132,67 \$
Ferme M.R Chagnon inc	Compensation Bris De Matériel	5 386,58 \$
FQM assurances	Assurances Nouveau Batiment	1 785,42 \$
Gerard Dion & fils inc.	Fusible Pour Génératrice Puit5	34,81 \$
Achat	Bottes D'eau-Mathieu Grégoire	34,48 \$
Hydro Québec	151 Rue Gabriel - Bureau	984,01 \$
Jodoin Rebecca	Remb Branchement Aqueduc	5 000,00 \$
Achat	Frais De Retour L'arsenal	28,11 \$
Achat	Sacs En Plastique Pour Porte	50,95 \$
La rabouillère	Loc Mini-Ferme Hiver 2027-1de2	390,92 \$
Lignes Maska (9254-8783 Qc inc)	Lignage De Rue	14 079,27 \$
Loisirs Saint-Liboire	Subvention Camp De Jour 2026	7 500,00 \$
Loisirs saint-Liboire	Subv Accompagnement Été 2026	15 551,44 \$
Loisirs saint-Liboire	Analyse D'eau - Loisirs	463,05 \$
Loisirs saint-Liboire	Remb Frais D'interets-Aout2026	19 291,83 \$
Ministère de la sécurité publique	Quote Part Sureté Du Québec-1	216 228,00 \$
Ministre des finances du Québec	Formation Otufd-Audrey L.	136,00 \$

MRC les maskoutains	Travaux Ponceau Rte Quintal	448,50 \$
MRC les maskoutains	Travaux Ponceau Rte Martel	4 192,33 \$
MRC les maskoutains	Travaux Ponceau 7e Rang	588,23 \$
Municipalité St-Valérien-Milton	Entraides 17 Aout 2026	1 252,28 \$
Municipalité St-Valérien-Milton	Entraide 05 Septembre 2026	532,31 \$
Myrroy inc. (les entreprises)	Balayage Des Rues-27 Aout 2026	911,18 \$
Nslone informatique	Extension De Garantie Serveur	632,36 \$
Nslone informatique	Frais Annuel-Microsoft 365	4 914,49 \$
Nslone informatique	Renouvellement Utm	1 000,27 \$
Nslone informatique	Validation Specs Serveur	55,33 \$
Nslone informatique	Frais Annuel Acronis-2026	372,52 \$
Nslone informatique	Configuration Poste Et Serveur	1 189,99 \$
Nslone informatique	Travaux Informatiques Bureau	218,44 \$
Nslone informatique	Travaux Informatiques Bureau	2 364,20 \$
Oxygène Granby	Loc. Cylindre Soudure	114,98 \$
Pavages p. brodeur (1984) inc.	Rapiéçage Mécanisé Des Rues	59 999,70 \$
Paysagement benoit & frères inc.	Entretien Gazon Vers 5 De 6	2 299,50 \$
Peinture Préfontaine	Peinture Rev. Signalisation	115,64 \$
Petro canada	Essence Cube	133,01 \$
Petro canada	Essence Ford Escape	53,27 \$
Petro canada	Essence Cube	125,00 \$
Petro canada	Essence Cube	125,00 \$
Petro canada	Essence Ford 150	207,10 \$
Petro canada	Escompte Carburant 09-2026	-7,85 \$
Petro canada	Essence Ford Escape	69,02 \$
Pièces d'auto Acton Roxton	Fournitures De Garage	318,06 \$
Produits sanitaires Lepine	Produits Ménagers	259,58 \$
Promutuel bagot	Mémoire D'ajustement-Batiment	780,50 \$
Québeceau consultants	Prép. Demande Subv Primeau 23	4 886,44 \$
Québeceau consultants	Prep Et Transmission 2e Étape	2 483,46 \$
Régie interm. d'Acton	Résidus Organiques Aout 2026	10 725,43 \$
Régie interm. d'Acton	Résidus Domestiques Aout 2026	15 490,19 \$
Régie interm. d'Acton	Vidange Installation Septique	229,32 \$
Régie interm. d'Acton	Résidus Organiques Sept 2026	11 235,78 \$
Régie interm. d'Acton	Résidus Domestiques Sept 2026	15 037,69 \$
Remorquage Laurin	Voitures Exercice Pompier	459,90 \$
Réseau biblio de la Montérégie	Carte D'abonné-Étiquette-Couv	35,06 \$
Seaulutions inc	Suivi Traitement Eau Potable	3 104,33 \$
Seaulutions inc	Suivi Traitement Eaux Usées	2 242,01 \$
Securite Maska (1982 inc.)	Insp Et Recharge Air Comprimé	499,80 \$
Sercost (imprimerie/lettrage)	Impression Le Reflet-Juil.2026	448,40 \$
Sercost (imprimerie/lettrage)	Panneau Affichage Puit #4	59,22 \$
Sercost (imprimerie/lettrage)	Impression Le Reflet-Sept2026	448,40 \$
Signal services inc.	Loc. Feuflex A Radio Frequence	314,46 \$
Tenaquip limited	Speed Bump	1 683,23 \$
Therrien, couture s.e.n.c.r.l.	Hon Prof Dossier 8123202-006	632,36 \$
Therrien, couture s.e.n.c.r.l.	Hon Prof Dossier 8123202-001	482,90 \$
Uline canada corporation	Gobelets A Café Et Couverts	304,25 \$
Ultramar energie	Diesel Garage Municipale	2 467,83 \$
Ultramar energie	Diesel Garage Municipale	3 163,54 \$
Vadnais Claude	Comité Ccu - 10 Septembre 2026	40,00 \$
Wurth canada limitee	Combinaison Et Fourniture	407,56 \$
Vergeau j.p. automobile inc.	Entretien Et Rép. F150 -Voirie	3 472,44 \$

Total des comptes à payer : 512 711,78 \$

3.3. Adoption du règlement no 412-26 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses

2026-10-277

Il est proposé par Monsieur Kevin Baillargeon, appuyé par Madame Marie-Josée Deaudelin et résolu unanimement d'adopter le règlement 412-26 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses.

3.4. Offre de service - Chuck & Co

2026-10-273

Considérant la résolution antérieure no 2026-01-47 concernant l'octroi d'un mandat à Chuck & Co pour des services de réorganisation et de gestion documentaire;

Considérant que certains dossiers demeurent en cours de traitement et nécessitent des interventions supplémentaires afin de compléter la démarche de réorganisation documentaire;

Considérant la proposition de Chuck & Co visant l'octroi d'une banque additionnelle de 30 heures de services, au coût de 4 800 \$ avant taxes, pour la réalisation de ces travaux;

Considérant que cette banque d'heures permettra notamment d'assurer la formation des nouveaux employés et de compléter les dossiers en cours;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Monsieur Michael Bazinet et résolu :

Que le conseil municipal octroie à Chuck & Co une banque additionnelle de 30 heures de services pour la formation et l'accompagnement des nouveaux employés ainsi que pour la poursuite et la finalisation des dossiers en cours en matière de gestion documentaire;

Que cette banque d'heures soit accordée au montant de 4 800 \$, plus les taxes applicables;

3.5. Demande d'aide financière au programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH) - Raccordement de deux nouveaux puits de prélèvement d'eau Lapalme et LB/PE-1-12 à l'usine de traitement d'eau potable existante

2026-10-274

CONSIDÉRANT QUE :

- La Municipalité de Saint-Liboire souhaite réaliser le projet de raccordement des deux nouveaux puits de prélèvement d'eau, Lapalme et LB/PE-1-12, à l'usine de traitement d'eau potable existante;
- Le projet vise notamment à augmenter la capacité d'approvisionnement en eau potable de la Municipalité afin de répondre aux besoins présents et de soutenir le développement résidentiel projeté sur le territoire de la Municipalité;
- La Municipalité de Saint-Liboire souhaite présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH).

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Madame Martine Bachand, appuyé par Monsieur Serge Desjardins et résolu que la Municipalité de Saint-Liboire s'engage à respecter les conditions suivantes :

- La Municipalité de Saint-Liboire confirme avoir pris connaissance du guide du FIERH, s'être renseignée, au besoin, auprès du Ministère et comprendre les modalités du programme qui s'appliquent à elle et à son projet;
- La Municipalité de Saint-Liboire est autorisée à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH) pour le projet de raccordement des puits Lapalme et LB/PE-1-12 à l'usine de traitement d'eau potable existante;

- La Municipalité de Saint-Liboire assume tous les coûts non admissibles associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts;
- La Municipalité de Saint-Liboire s'engage à payer sa part des coûts admissibles ainsi que les coûts d'exploitation continus, le cas échéant.

3.6. Offre de service TCJ

2026-10-278

Considérant que le cabinet Therrien Couture Joli-Coeur S.E.N.C.R.L. a présenté à la municipalité une offre de services professionnels pour l'année 2027;

Considérant que cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

En Conséquence, il est proposé par Monsieur Michael Bazinet, appuyé par Monsieur Serge Desjardins et résolu:

Que la Municipalité accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Coeur S.E.N.C.R.L., pour l'année 2027 selon la grille de tarification.

3.7. Remplacement de deux postes informatiques

2026-10-279

Considérant que la Municipalité doit assurer la sécurité, la fiabilité et la continuité de ses services informatiques;

Considérant que les deux postes informatiques fonctionnent sous Windows 10 et ne répondent plus aux exigences nécessaires pour une mise à niveau vers Windows 11;

Considérant que le remplacement de ces équipements est requis afin de maintenir un environnement informatique sécuritaire, performant et compatible avec les logiciels utilisés par la Municipalité;

Il est proposé par Monsieur Kevin Baillargeon, appuyé par Madame Marie-Josée Deaudelin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le remplacement des deux postes informatiques identifiés dans la soumission;

Que l'achat soit effectué auprès de Nslone, au montant de 4 426.52\$, taxes incluses.

3.8. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 500 000 \$ qui sera réalisé le 20 octobre 2026

2026-10-280

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-Liboire souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 500 000 \$ qui sera réalisé le 20 octobre 2026, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de \$
404-26	1 500 000\$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt

numéro 404-26, la Municipalité de Saint-Liboire souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Monsieur Serge Desjardins, appuyé par Monsieur Michael Bazinet et résolu

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

- 1. les billets seront datés du 20 octobre 2026;
- 2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 20 avril et le 20 octobre de chaque année;
- 3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
- 4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2027	34 600 \$	
2028	36 200 \$	
2029	37 600 \$	
2030	39 300 \$	
2031	41 000 \$	À payer en 2031
2031	1 311 300 \$	À renouveler

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 404-26 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 octobre 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

3.9. Adoption du budget de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains pour l'exercice financier 2027

2026-10-281

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2027 et nous l'a transmis pour adoption;

En conséquence, il est proposé par Madame Martine Bachand, appuyé par Monsieur Serge Desjardins et résolu que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2027, tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

3.10. Remerciement - Chantal Soucy

2026-10-282

Considérant que madame Chantal Soucy s'est distinguée par sa contribution remarquable au développement et au rayonnement de notre communauté;

Considérant que son sens de l'initiative, son dévouement et sa volonté constante de favoriser le bien collectif ont eu des retombées positives pour les citoyennes et les citoyens de la Municipalité de Saint-Liboire;

En conséquence, il est proposé par Madame Martine Bachand, appuyé par Monsieur Michael Bazinet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De souligner officiellement l'apport exceptionnel de madame Chantal Soucy à la vitalité et au mieux-être de la communauté de Saint-Liboire;

De lui exprimer la profonde reconnaissance de la Municipalité pour la constance de son engagement, son esprit de collaboration et les résultats durables de ses actions au bénéfice du milieu.

3.11. Remerciement - Simon-Pierre Savard-Tremblay

2026-10-283

Considérant que monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, fait preuve d'un engagement exceptionnel et d'une écoute soutenue envers les dossiers de notre milieu ;

Considérant la qualité de l'écoute, la disponibilité et la proximité dont monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay fait preuve quotidiennement à l'égard des élus locaux et des citoyens de notre municipalité;

Il est proposé par Monsieur Kevin Baillargeon, appuyé par Madame Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter la présente résolution visant à témoigner la gratitude officielle de la municipalité de Saint-Liboire à monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay;

D'adresser ses remerciements les plus sincères et les plus chaleureux pour son action décisive, son sens de l'intérêt général et son attachement indéfectible à notre territoire.

3.12. Entérinement de l'embauche d'une adjointe administrative - Poste temporaire

2026-10-284

Considérant le désistement de la personne dont l'embauche avait été autorisée aux termes de la résolutions no 2026-08-239;

Considérant le départ en congé maternité de la directrice générale adjointe et la nécessité de prévoir un soutien temporaire pour assurer la continuité des activités administratives;

Considérant qu'une offre d'emploi d'une durée de 15 mois avec possibilité d'évolution a été publiée afin de pourvoir ce remplacement;

Considérant qu'un processus de recrutement a été effectué et que les candidatures reçues ont été analysées.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Kevin Baillargeon, appuyé par Monsieur Michael Bazinet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'embaucher Rosalie Morissette au poste d'adjointe administrative, à compter du 5 octobre;

De l'autoriser dans le cadre de ses fonctions, à signer les documents administratifs pour lesquels une délégation de signature lui est accordée, conformément aux règlements, politiques et résolutions de la Municipalité;

D'autoriser la signature d'une entente de travail avec le directeur général et greffier-trésorier;

D'autoriser le nombre d'heures à 30 heures par semaine;

3.13. Autorisation d'achat du plan 3D réalisé par NALU

2026-10-285

Considérant que la Municipalité souhaite poursuivre la planification et la conception de son projet de création d'un parc 0-5 ans;

Considérant que l'entreprise NALU a réalisé un plan 3D permettant de visualiser l'aménagement proposé et de soutenir les prochaines étapes du projet;

Considérant que NALU a soumis à la Municipalité une offre pour l'achat de ce plan 3D;

Il est proposé par Madame Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Monsieur Kevin Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise l'achat auprès de NALU du plan 3D réalisé pour le projet de création du parc, pour un montant de 1500\$ plus les taxes applicables;

3.14. Appui au projet de la Maison des Jeunes de Saint-Jude

2026-10-286

Considérant que le projet « La Maison des Jeunes Mobile de la MRC des Maskoutains » vise à offrir aux municipalités participantes les services d'une maison des jeunes directement sur leur territoire;

Considérant que ce projet prévoit l'acquisition et l'aménagement d'une remorque itinérante afin d'aller à la rencontre des jeunes âgés de 11 à 17 ans et de leur offrir des activités sportives, culturelles, artistiques et favorisant le développement de l'autonomie;

Considérant que cette initiative contribuera à réduire l'isolement social, à améliorer l'accès aux services jeunesse et à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur communauté;

Considérant que les responsables du projet sollicitent l'appui officiel de la Municipalité afin de joindre celui-ci à leur demande de financement auprès du Fonds de développement régional (FDR);

Il est proposé par Madame Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Madame Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal appuie officiellement le projet « La Maison des Jeunes Mobile de la MRC des Maskoutains ».

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1. Tarification du service de sauvetage spécialisé - 2027

2026-10-287

Considérant que la Ville de Saint-Césaire et la Municipalité de Saint-Liboire ont conclu, en 2022, une entente relative au service de sauvetage spécialisé en hauteur, en espaces clos et sur estacades;

Considérant que la tarification prévue à cette entente est demeurée inchangée depuis sa signature;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire prévoit augmenter de 500 \$ la compensation exigée à compter de l'année 2027 et appliquer, lors de chaque renouvellement subséquent, une indexation correspondant à la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) des douze derniers mois;

Considérant que les coûts d'opération détaillés seront transmis ultérieurement par la Ville de Saint-Césaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Desjardins, appuyé par Monsieur Kevin Baillargeon et résolu :

D'accepter l'augmentation de 500 \$ de la compensation pour le service de sauvetage spécialisé, applicable à compter de 2027;

D'accepter que cette compensation soit, lors de chaque renouvellement subséquent, indexée selon la variation de l'IPC des douze derniers mois;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis pour donner effet à la présente résolution, sous réserve de la réception et de l'examen du détail des coûts d'opération.

4.2. Renouvellement - Association de pompiers auxiliaires de la Montérégie (APAM)

2026-10-288

Considérant la demande de renouvellement de l'entente de partenariat avec l'APAM (Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie) pour l'année 2027.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Desjardins appuyé par Monsieur Michael Bazinet et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de l'entente de partenariat avec l'APAM pour la cotisation annuelle au montant 32\$ / pompier et une tarification de 135\$ / heure (minimum de 3 heures facturer pour un appel et/ou en cas d'annulation en route).

4.3. Signature de l'entente mutuelle des services d'incendie avec la municipalité d'Acton Vale

2026-10-289

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire et la Ville d'Acton Vale souhaitent conclure une entente d'aide mutuelle en matière de protection contre les incendies et d'intervention en situation d'urgence, conformément aux articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* ainsi qu'aux articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec*;

Considérant que cette entente a pour objet d'établir un cadre permettant à chacune des parties de demander l'assistance de l'autre, selon les conditions qui y sont prévues, sans compromettre la sécurité sur leurs territoires respectifs;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Desjardins, appuyé par Monsieur Michael Bazinet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la conclusion de l'entente intermunicipale avec la Ville d'Acton Vale ;

D'autoriser le maire, monsieur Yves Winter, et le directeur général, monsieur Sylvain Laplante, à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente d'aide mutuelle relative aux services d'incendie pour l'année 2026, afin de donner plein effet à la présente résolution.

4.4. Achat d'adaptateurs cylindres air et coussins de levage pour le service de sécurité incendie

2026-10-290

Considérant que le Service de sécurité incendie de la Municipalité utilise des cylindres d'air et des coussins de levage dans le cadre de ses opérations d'urgence;

Considérant qu'il y a lieu d'uniformiser le matériel afin de simplifier la gestion des équipements;

Considérant que l'acquisition d'adaptateurs permettra une connexion plus rapide des équipements et représentera une économie de temps lors des interventions;

Considérant que les adaptateurs visés sont compatibles avec les équipements MSAGI et Paratech utilisés par le Service de sécurité incendie;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Desjardins, appuyé par Monsieur Kevin Baillargeon, et résolu par l'ensemble des membres présents du conseil :

D'autoriser l'achat d'adaptateurs pour cylindres d'air et coussins de levage destinés au Service de sécurité incendie auprès de *Protection Incendie CFS*, pour un montant de 801,71 \$ plus les taxes applicables;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire approprié du Service de sécurité incendie;

4.5. Formation RIC2 - Sauvetage rapide NFPA

RETIRÉ

4.6. Achat de clés d'ascenseur pour le service de sécurité incendie

2026-10-291

Considérant que le Service de sécurité incendie doit pouvoir intervenir rapidement et efficacement dans les bâtiments munis d'un ascenseur situé sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que plusieurs bâtiments sur le territoire sont équipés d'un ascenseur;

Considérant que l'acquisition de ces clés contribuera à réduire les délais d'intervention et à assurer la sécurité des occupants et des intervenants;

En conséquence, il est proposé par Madame Martine Bachand, appuyé par Monsieur Kevin Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat des clés d'ascenseur auprès d'Aéro-Feu pour un montant de 520 \$ plus les taxes applicables.

4.7. Achat d'un outil de déverrouillage K-Tool pour le service de sécurité incendie

2026-10-292

Considérant que le Service de sécurité incendie doit disposer d'outils adaptés permettant aux pompiers d'accéder rapidement aux bâtiments lors d'interventions d'urgence et d'opérations de sauvetage;

Considérant que le K-Tool est un outil de déverrouillage et d'effraction d'urgence conçu pour faciliter l'ouverture forcée de portes et de fenêtres lors d'une intervention;

Considérant que l'entreprise Aéro-Feu est le seul fournisseur de cet outil;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Desjardins, appuyé par Monsieur Kevin Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un outil de déverrouillage K-tool auprès d'Aéro-Feu pour le service de sécurité incendie, pour un montant de 304,50\$ plus les taxes applicables.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1. Résiliation du contrat de fauchage des routes du MTQ

2026-10-293

Considérant que la Municipalité détient une entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec dans le cadre de l'entretien de routes appartenant au Ministère, notamment pour des travaux de fauchage et de débroussaillage;

Considérant que la résiliation doit être signifiée au Ministère avant le 15 novembre afin de prendre effet pour les années 2027 et 2028;

Considérant que l'entreprise André Paris inc., mandatée par la Municipalité pour exécuter les travaux de fauchage et de débroussaillage, a décidé de mettre fin à son contrat ;

Il est proposé par Madame Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Monsieur Kevin Baillargeon, et résolu :

Que le conseil municipal autorise la résiliation, pour les années 2027 et 2028, de l'entente relative au fauchage et au débroussaillage des routes relevant du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

Que la direction générale soit autorisée à transmettre au Ministère, avant le 15 novembre, tout avis ou document requis afin de donner effet à la présente résolution, ainsi qu'à accomplir toute démarche administrative nécessaire à cette fin;

5.2. Achat d'abrasif

2026-10-294

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'achat d'abrasif pour la prochaine saison hivernale 2026-2027 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Kevin Baillargeon, appuyé par Monsieur Michael Bazinet et résolu d'autoriser le service des travaux publics à faire l'achat d'abrasifs auprès des *Carrières St Dominique Ltée* au prix de 61,21 \$ la tonne métrique incluant les frais environnementaux et les droits municipaux plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5.3. Achat de sel pur pour la période hivernale 2026-2027

2026-10-295

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'achat de sel pour la prochaine saison hivernale 2026-2027;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Michael Bazinet, appuyé par Monsieur Kevin Baillargeon et résolu d'autoriser le service des travaux publics à faire l'achat de 30 tonnes de sel pur auprès de Sylvan Plante au prix de 143\$ la tonne métrique incluant les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1. Achat de produits chimiques - Traitement de l'eau potable

RETIRÉ

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1. Avis de Motion et dépôt de projet du règlement no 409-26 modifiant le Règlement de zonage no 370-23

2026-10-296

Avis de motion

Avis de motion est donné par Monsieur Serge Desjardins, à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement 409-26 modifiant le Règlement de zonage no 370-23 afin de créer la zone H 21 à même une partie de la zone H-20, d'ajouter la grille H-21, de modifier la grille H-20 (PAE), de modifier l'article 7.1.1 et d'ajouter l'article 7.1.8 pour autoriser un nombre plus élevé de bâtiments principaux sur un même terrain et de modifier les articles 14.2.1 et 14.3 pour modifier les normes relatives à l'implantation des aires et allées d'accès de stationnement.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

Dépôt du projet de règlement numéro 409-26

Il est déposé par Monsieur Kevin Baillargeon le projet de règlement 409-26 modifiant le Règlement de zonage no 370-23 afin de créer la zone H 21 à même une partie de la zone H-20, d'ajouter la grille H-21, de modifier la grille H-20 (PAE), de modifier l'article 7.1.1 et d'ajouter l'article 7.1.8 pour autoriser un nombre plus élevé de bâtiments principaux sur un même terrain et de modifier les articles 14.2.1 et 14.3 pour modifier les normes relatives à l'implantation des aires et allées d'accès de stationnement.

7.2. Avis de motion et dépôt de projet du règlement 410-26 modifiant le Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble no 365-23

2026-10-297

Avis de motion

Avis de motion est donné par Madame Martine Bachand, à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement 410-26 modifiant le Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble no 365-23 afin de ne plus assujettir les zones ZR-6 et H-20 au Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

Dépôt du projet de règlement numéro 410-26

Il est déposé par Monsieur Michael Bazinet le projet de règlement 410-26 modifiant le Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble no 365-23 afin de ne plus assujettir les zones ZR-6 et H-20 au Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble.

7.3. DDM2026-01-09 — 64 Chemin Penelle - Lot 1 345 759

2026-10-298

Considérant qu'une demande de dérogation mineure conforme aux règlements d'urbanisme a été déposée ;

Considérant que la demande n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général ;

Considérant que l'application du règlement de zonage cause un préjudice sérieux au demandeur ;

Considérant que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins ;

Considérant que la demande de permis de construction a été déposée par le requérant de bonne foi et selon les règles applicables ;

Considérant que selon l'article 9.2.1 d) du règlement de zonage numéro 370-23, l'implantation des bâtiments accessoires d'une superficie supérieure à 65,0 mètres carrés (700 p.c.) doit s'effectuer vers la cour arrière du bâtiment principal, soit à un retrait minimal de 6,00 mètres (19,7 pieds) de sa façade avant ;

Considérant que le lot 1 345 759 est un lot de coin et d'une forme irrégulière ;

Considérant que l'emplacement de la fosse septique existante sur le lot ;

Considérant que l'implantation du garage détaché dans la cour latérale gauche plutôt que dans la cour latérale droite nécessiterait l'aménagement d'une nouvelle entrée d'accès véhiculaire ;

Considérant que l'implantation projetée du garage détaché en retrait de 6,00 mètres nécessiterait l'abattage d'un saule pleureur mature situé sur le terrain du requérant ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Desjardins et appuyé par Monsieur Kevin Baillargeon :

- D'accepter la demande de dérogation mineure afin de permettre l'implantation du garage détaché à un retrait jusqu'à 4,00 mètres de la façade avant du bâtiment principal au lieu du retrait minimal de 6,00 mètres prescrit par l'article 9.2.1 d) du règlement de zonage numéro 370-23 pour le lot 1 345 759.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. Autorisation de dépenses pour la fête d'hiver 2027

2026-10-299

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer des dépôts et des dépenses à l'avance en vue de préparer l'événement « La Fête d'Hiver de Saint-Liboire » qui se tiendra le 6 février 2027;

En conséquence, il est proposé par Madame Martine Bachand, appuyé par Monsieur Michael Bazinet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une dépense maximale de 3 000 \$ pour les dépôts et les dépenses à faire l'avance en vue de préparer l'événement « La Fête d'Hiver de Saint-Liboire » qui se tiendra le 6 février 2027.

8.2. Autorisation de dépense pour Halloween 2026

2026-10-300

Considérant que la Municipalité désire organiser une activité à l'occasion de l'Halloween, laquelle se tiendra le 31 octobre 2026 de 16h00 à 19h00.

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Madame Martine Bachand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une dépense d'un montant maximal de 300\$, taxes incluses, pour l'achat de matériel et de fournitures nécessaires à l'organisation et à la tenue de cette activité.

8.3. Entérinement de la dépense pour le Brunch des aînés 2026

2026-10-301

Il est proposé par Madame Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Monsieur Michael Bazinet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les dépenses engagées pour la tenue du brunch des aînés, qui a eu lieu le 4 octobre 2026, jusqu'à concurrence d'un montant de 2 000 \$.

8.4. Achat d'une table pour le 50ième anniversaire de la FADOQ qui aura lieu à Sainte-Hélène-de-Bagot

2026-10-302

Considérant que la FADOQ célébrera son 50e anniversaire le 1er novembre à Sainte-Hélène-de-Bagot;

Considérant que le conseil municipal souhaite souligner cet anniversaire et soutenir l'organisme par l'achat d'une table lors de cette activité;

Il est proposé par Madame Martine Bachand, appuyé par Madame Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise l'achat d'une table au montant de 480\$ afin de participer à l'évènement.

9. DIVERS

10. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

12. CORRESPONDANCES

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-10-303

Il est proposé par Madame Martine Bachand, appuyé par Madame Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h40.



Yves Winter, Maire



Sylvain Laplante, Directeur général